

Objet : *CONSEIL MUNICIPAL - Modification de la composition de la commission pour les contrats de partenariats.*



COMMUNE D'AUSSONNE

EXTRAIT N° 34/2015

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice : 29 Présents : 25 Votants : 29 Procurations : 04

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture le : 12 MAI 2015

Affiché le : 11 MAI 2015

L'An deux mille quinze, le cinq mai, le Conseil Municipal de la Commune d'AUSSONNE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie conformément à l'article 2121.17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

DATE DE LA CONVOCAION : 27 avril 2015

PRÉSENTS : Mmes et MM., MAUREL, SANCHEZ, GONZALEZ, CANEZIN, LLOUBERES, BEUILLE, ZAMBONI, CASTAING, AUDIGUIER, ANDUZE, MALBEC, BERNES, SCHINTONE, BENHADJ, JOUSSEAUME, MARQUIER, RAYMOND, RIGAUD, LE GUIRIEC, SEIB-TAUPIN, GIOIA-MASSOT, FERTE, LACLAU, SUZE, MARTIN, GARBIN.

PROCURATIONS

Mme LASSALLE	à	Mme SCHINTONE
Mme FIEVRE	à	Mme MAUREL
Mme LIAN	à	Mme GONZALEZ
Mme AUDIGUIER	à	Mme MALBEC

SECRETAIRE : M. BEUILLE a été élu Secrétaire de séance à l'unanimité.

OBJET : *CONSEIL MUNICIPAL - Modification de la composition de la commission pour les contrats de partenariat.*

- Vu les articles L1411-5 et L1414-6 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délibération N°08/14 du 16 avril 2014 constituant cette commission,
- Considérant la démission de Monsieur Frédéric SALAÛN,

Il convient de procéder à son remplacement en tant que suppléant au sein de cette commission.

Madame Sabrina SUZE est proposée pour ce remplacement.

29 votants
22 abstentions
7 exprimés

Madame SUZE ayant obtenu 7 voix pour, elle est désignée pour siéger en tant que suppléante au sein de la commission des contrats de partenariat.

La commission se compose dorénavant comme suit :

Titulaires

- ↳ Elain CANEZIN
- ↳ Michel BEUILLE
- ↳ Francis SANCHEZ
- ↳ Sébastien RIGAUD
- ↳ Julien FERTE

Suppléants :

- ↳ Pierre CASTAING
- ↳ Jean-Jacques ZAMBONI
- ↳ Monique GONZALEZ
- ↳ Danielle AUDIGUIER
- ↳ Sabrina SUZE

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que susdit.

Aussonne, le 07 mai 2015

Le Maire,



Lysiane MAUREL

